

La construction du choix d'orientation selon le modèle ADVP

Roula Aouidet¹, Chiraz Rzaigui², Nabila Laribi³, Slaheddine Khelifi⁴

Institut Supérieur des Etudes Technologiques de Jendouba¹, Institut Supérieur des Etudes Technologiques de Bizerte², Institut Supérieur des Etudes Technologiques de Bizerte³, Institut Supérieur des Etudes Technologiques de Bizerte⁴

¹roulajosef@yahoo.fr

²rzaigui_chiraz@yahoo.fr

³nkhelifi2009@yahoo.fr

⁴skhelifi2004@yahoo.fr

Résumé. L'incapacité à exprimer un objectif professionnel ou un choix vocationnel sont réellement des phénomènes préoccupants. A l'heure actuelle, les possibilités de choix professionnels deviennent tellement diverses que le besoin d'un meilleur soutien à l'orientation professionnelle des étudiants se prononce de plus en plus.

Comment se construit alors le choix d'orientation des étudiants? S'agit-il d'un choix réfléchi ou d'une décision de dernière minute? Peut-on parler de cheminement vocationnel ou s'agit-il d'un phénomène ponctuel?

C'est dans ce cadre que nous nous sommes proposés d'analyser la construction du choix d'orientation des étudiants des ISET et son lien avec leur cheminement vocationnel selon le modèle d'Activation du Développement Vocationnel et Personnel (ADVP) (Denis Pelletier, Raymonde Bujold et Gilles Noisieux en 1974).

Les résultats dégagés illustrent d'abord que le choix d'orientation constitue une décision de dernière minute ignorant les intérêts, les aptitudes et les valeurs personnelles des étudiants et que la majorité éprouve une insatisfaction à l'égard de la procédure d'orientation post BAC, un manque de conseil et de soutien de la part des conseillers et une déception par rapport à la formation choisie.

Ce soutien à l'orientation ou « orientation basée sur le conseil », bien qu'insuffisant dans le système éducatif tunisien, devrait désormais céder la place à « une éducation à l'orientation » (Paul & Suleman, 2005) qui contribuerait au développement de la maturité vocationnelle chez les étudiants.

Mots clés- Choix d'orientation, cheminement vocationnel, maturité vocationnelle, ADVP, éducation à l'orientation.

I. INTRODUCTION

Nombre de candidats ont eu leur bac et ont pu dès lors exprimer un ... ouf de soulagement. Le dilemme n'est pas fini pour autant. Certes, ils passeront du titre d'élèves à celui d'étudiants. Mais entre-temps ils doivent faire un choix. Décidément, le plus dur n'est pas encore passé! L'orientation universitaire demeure une étape délicate après le bac. C'est un pas primordial vers la réussite professionnelle dont l'une des clés réside dans le bon choix d'orientation.

Un processus d'élaboration de choix de carrière se situe à la jonction des trois éléments essentiels suivants : la connaissance de soi, la connaissance du marché du travail et

l'habileté à conjuguer à la fois ces deux formes de connaissances, et ce, afin d'arrêter un ou quelques choix ajustés et réalistes.

Dans le même ordre d'idées J.Guichard (2006) formule le choix d'orientation scolaire comme suit: « Quelle formation choisir, compte tenu (1) des résultats scolaires, (2) de l'architecture et des procédures (explicites et implicites) de répartition des élèves du dispositif scolaire et (3) des attentes personnelles (et familiales) relatives à une future insertion sociale et professionnelle ? ».

Néanmoins, au moment de la construction de son choix d'orientation l'élève éprouve de la difficulté à acquérir un sens de l'identité, à s'imaginer dans le futur, à formuler des projets scolaires et professionnels et à atteindre ses objectifs en faisant face aux différents obstacles de la vie.

Cette situation est telle qu'à la fin du secondaire les jeunes effectuent souvent leur choix de carrière à la hâte, sans avoir la maturité nécessaire pour en mesurer les répercussions¹.

Selon Pelletier (1997), la maturité vocationnelle désigne « la capacité qui permet à un individu de s'engager par rapport à son avenir, de prendre conscience de ses besoins, de s'inscrire dans une démarche active d'information et d'être apte à se projeter dans l'avenir ».

En Tunisie, deux chiffres alarmants cristallisent le problème du choix d'orientation:

- 24,55%² des admis au baccalauréat session 2011 ont demandé une réorientation.
- 83,68%³ de ces demandes étaient des changements de choix de formation.

Cette situation de flou nous amène à poser certaines interrogations :

- Sur quelle base l'étudiant construit-il son choix d'orientation?
- Existe-t-il un cheminement vocationnel clair chez les étudiants des ISET?

Pour essayer d'apporter quelques éléments de réponses à ces interrogations, nous nous sommes proposés, d'analyser la construction du choix d'orientation des étudiants des ISET et son lien avec leur cheminement vocationnel selon le modèle d'Activation du Développement Vocationnel et Personnel

II. CADRE THEORIQUE ET CONCEPTUEL

1. Cadre théorique

1.1. Définition de l'orientation

L'orientation est un terme polysémique qui renferme des composantes multiples désignant une réalité plus compliquée que le choix d'un parcours de formation ou d'un métier (Guichard J 2006).

Selon *Donald E. Super (1963, dans Bujold 1989)*, s'orienter c'est transposer le concept de soi (l'image de soi, ce que l'on est) en termes professionnels (ex. sous forme d'occupation) ; en d'autres termes, s'orienter selon *John L. Holland (1959-1997)*, c'est faire un choix professionnel en tenant compte de l'expression de notre personnalité, de nos motivations, de nos connaissances et de nos aptitudes.

Plus acérée que les précédentes, la définition de Michel Huteau (in : Guichard et Huteau, 2007) intègre la dimension psychosociale et stipule que l'orientation représente « *l'ensemble des processus psychologiques, psychosociaux et sociaux qui font que les jeunes scolarisés sont affectés à certaines filières de formation plutôt qu'à d'autres.*

Lorsque ces filières sont peu différenciées et que leurs objectifs dominants concernent essentiellement la formation générale, l'orientation scolaire se distingue assez nettement de l'orientation professionnelle. Ce n'est plus le cas lorsque les filières se spécifient et préparent préférentiellement à certains groupes de professions plutôt qu'à d'autres. Les orientations scolaires sont alors, en fait, des orientations professionnelles. Bien que fréquente, la distinction entre l'orientation, avec ses connotations positives lorsqu'elle n'est pas imposée, qui évoque la liberté, et la sélection, généralement connotée négativement et qui évoque la contrainte, est toute relative. Si les sujets émettent bien des choix d'orientation, l'institution qui les valide procède à une sélection qui peut être plus ou moins sévère. La population scolaire étant répartie entre des filières d'inégale valeur quant aux bénéfices que l'on peut escompter de leur fréquentation, les processus d'orientation peuvent être décrits comme des processus de sélection»

En résumé et selon le conseil supérieur de l'éducation québécois l'orientation est un:

« *cheminement plus ou moins continu au cours duquel l'individu, sous l'influence des milieux familial, social et scolaire, et compte tenu de ses goûts, aptitudes et aspirations, poursuit sa démarche de formation scolaire et de qualification professionnelle, dans la double perspective de la réalisation de soi et d'une insertion dynamique dans la société* ».¹

A partir de cette définition, quatre composantes d'importance sont à explorer :

La première composante rend compte d'un processus continu qui renferme non seulement une période de maturation et d'approfondissement, mais aussi des moments clés de clarification de ses choix».

La deuxième composante de cette définition met en lumière l'influence des milieux familial, social et scolaire d'un côté, et les aspirations, les goûts et les aptitudes de l'autre côté permettant à l'individu de s'orienter personnellement.

Corrélativement, la troisième composante de cette définition, souligne que l'orientation est liée à une démarche de formation et/ou de qualification professionnelle.

La dernière composante s'attarde à expliquer le double objectif de l'orientation à savoir, la réalisation de soi et l'insertion sociale.

L'orientation est donc le résultat d'un processus continu d'élaboration et de réalisation du projet de formation et d'insertion sociale et professionnelle en fonction des aspirations et des capacités de l'individu.

1.2. Cheminement vocationnel et maturité vocationnelle

La construction d'un projet professionnel et les choix y afférents, résultats de l'orientation professionnelle, ne sont pas ponctuels et instantanés, mais nécessitent un temps de maturation.

La personne engagée dans une démarche d'orientation professionnelle a besoin de temps pour atteindre son objectif, un temps qui recouvre toutes les étapes de ce processus évolutif.

Selon l'approche développementale de Donald Super (1957), la maturité vocationnelle est définie comme la capacité à anticiper son propre avenir en utilisant de manière logique et cohérente l'information dont on dispose sur ses intérêts, ses valeurs et ses compétences.

En plus de la connaissance de soi, la maturité vocationnelle requière l'appréhension par l'individu de son environnement et des conditions qui prévalent sur le marché du travail.

L'orientation est considérée par Super comme une démarche qui comprend quatre étapes correspondant à différentes tâches développementales, à savoir, une étape d'exploration où l'individu s'engage dans une exploration de lui-même et de son environnement, une étape de cristallisation qui fait référence à l'identification d'un domaine qui rejoint ses intérêts et ses aptitudes, une étape de spécification où l'étudiant élabore un projet plus précis et une étape de réalisation où son projet se concrétise.

Un jeune est mature vocationnellement lorsque, conscient de ses limites et de ses aptitudes, est en mesure d'identifier ses centres d'intérêt, de faire des choix réalistes, les actualiser d'une manière ajustée et autonome et assume la responsabilité de ses décisions.

De leur part, Ginsberg, Alexlard et Herma (1951) considèrent le choix professionnel comme un processus développemental qui est dans une certaine mesure irréversible et/ou l'individu doit tenir compte de ses désirs et de la réalité.

¹.conseil supérieur de l'éducation. L'orientation scolaire et professionnelle : par delà les influences, un cheminement personnel, québec, 1989, p. 11.

Il considère l'élaboration d'un choix d'orientation comme une tâche de résolution de problème qui passe par les stades suivants :

- Période des choix fantaisistes (avant 11 ans)
- Période des choix provisoires (11 à 17 ans)
- Période des choix réalistes (après 17 ans)

Ces stades peuvent ainsi fournir des idées sur les facteurs qui doivent être pris en compte lors de la prise de décision de carrière ou pour choisir les stratégies à adopter durant ce processus.

1.3. Activation du Développement Vocationnel et Personnel (ADVP)

L'Activation du Développement Vocationnel et Personnel « ADVP » est une méthodologie psychopédagogique conçue pour être utilisée avec des groupes. Cette démarche a pour objectif le développement de la personne, c'est-à-dire qu'elle cherche à activer la construction de soi, et à accroître toutes les relations entre la personne et son environnement.

Laurent Durviaux (2007) définit l'activation du développement vocationnel et personnel « ADVP » de la manière suivante: « Il s'agit d'une méthode d'éducation au choix qui part du principe que choisir son orientation professionnelle, c'est devoir poser un choix. Et choisir, ce n'est pas quelque chose d'inné mais au contraire quelque chose qui s'acquiert, qui s'apprend. »

Au début des années 70, GINZBERG, SUPER, TIEDEMAN et O'HARA ont identifié quatre étapes chronologiques de l'« ADVP ».

▪ L'Exploration

Dans cette phase, il s'agit de, découvrir des problèmes à résoudre et des tâches à réaliser ; explorer soi-même et son environnement afin d'élargir son horizon professionnel; disposer d'un répertoire varié d'informations; admettre que la question d'orientation soit compliquée et n'offre pas de réponses spécifique et irrévocables et essayer des rôles professionnels en imagination. L'individu en phase d'exploration n'a pas à prendre de décision finale, il doit être apte de voir toutes les formes envisageables d'une situation, toutes les facettes d'un problème.

▪ La Cristallisation

Dans cette phase, l'individu met de l'ordre dans les informations recueillies et organise ses perceptions afin de clarifier la phase exploratoire. Un travail de conceptualisation commence alors pour discerner les caractéristiques communes à certains métiers, commencer à repérer si elles correspondent à ses intérêts, ses valeurs, ses aptitudes et dégager des pistes possibles d'orientation à partir des éléments explorés

Exemple : pour quelqu'un qui est passionné par les ordinateurs, il existe une variété de métiers possibles, tels que concepteur de page web, technicien en informatique, vendeur, ingénieur informatique etc. Sur la base de cette liste, on demande à la personne de sélectionner quatre ou cinq métiers qui l'intéressent a priori et dont elle voudrait en savoir plus.

▪ La Spécification

Il s'agit de l'étape où il va falloir choisir parmi toutes les potentialités dégagées lors des deux phases antérieures. Trois facteurs essentiels interviennent pour faire ce choix :

- La désirabilité : il s'agit pour l'individu d'avoir repéré ses valeurs, ses désirs, ses envies.
- La faisabilité: c'est la prise en compte des contraintes externes (environnement, conditions d'accès au métier,...) et internes (motivation, profil,...) qui peuvent s'opposer à la réalisation d'un projet.
- L'intégration : c'est la synthèse, le compromis qu'il va faire entre les tiraillements qu'il ressent.

La spécification, c'est le point d'intersection des valeurs de l'individu avec les possibilités du milieu. L'individu va identifier ce qu'il désire le plus.

▪ La Réalisation

Il s'agit de passer des intentions à l'action. L'individu décide, s'engage, se lance, fait des démarches, suit des procédures, planifie ses actions, conçoit éventuellement des stratégies de rechange. Il doit veiller à protéger sa décision qui sera éprouvée par des oppositions, des obstacles, des contrariétés.

2. Etude empirique

2.1. Objet de l'étude

L'objectif de notre recherche étant de :

- Déterminer les critères qui interviennent lors de la construction du choix d'orientation
- Analyser le Cheminement Vocationnel des étudiants des ISET selon le modèle « ADVP ».

2.2. Méthodologie

Afin de répondre aux questions de notre recherche, nous nous sommes proposés de prime abord de mener une étude qualitative auprès des intervenants dans la construction du choix d'orientation. Afin de recueillir l'avis des professionnels de l'orientation, des entretiens semi-directifs ont été réalisés auprès de deux conseillers de l'orientation et de l'inspecteur Général de l'éducation. Parallèlement, une animation pédagogique a été effectuée auprès de trente étudiants de l'ISET de Bizerte ayant pour objectif la détermination des variables qui sont intervenues dans la construction de leur choix d'orientation.

En deuxième étape, nous avons administré un questionnaire auprès de 240 étudiants de l'ISET de Bizerte toutes disciplines confondues, dans le but de d'étudier quantitativement la construction du choix d'orientation et le cheminement vocationnel d'une part, et le lien existant entre ces deux concepts d'autre part.

2.3. Identification des facteurs intervenant dans la construction du choix d'orientation

L'identification des facteurs qui influencent la construction du choix d'orientation a été effectuée à travers

une étude qualitative menée auprès des professionnels de l'orientation (via des entretiens semi directifs) et des étudiants des ISET (par l'animation d'une réunion de groupe).

2.3.1. Dispositif de l'animation pédagogique

Durée : 1 heure

Documents supports: Fiche étudiant

Sujets :

30 étudiants inscrits en première année de la licence appliquée en Informatique de l'Institut Supérieur des Etudes Technologiques (ISET) de Bizerte (Tunisie) : soient 18 filles et 12 garçons, dont l'amplitude d'âge est de 3 ans (entre 18 ans et 21 ans).

Déroulement :

Informers les étudiants de l'objectif de la séance.

Phase 1 : les étudiants sont répartis en six groupes de cinq, chaque groupe réfléchit et dégage les variables intervenants dans le choix d'orientation post bac.

Chacun mentionne sur sa fiche étudiant les critères qui lui sont propres.

Phase 2 :

Chaque groupe désigne un rapporteur dont la tâche consiste à mettre en commun les critères énoncés par chaque étudiant.

Un intervenant les note au tableau en les regroupant par thèmes et une discussion s'engage entre les groupes autour de ces déterminants.

Phase 3 :

Chaque étudiant complète sa fiche avec les éléments qui s'appliquaient à sa situation et qu'il avait oubliés.

2.3.2. Résultats

Une analyse de contenu des entretiens semi-directifs menés auprès des deux conseillers d'orientation et de l'inspecteur Général de l'éducation ainsi que le tableau de synthèse dégagé de l'animation pédagogique nous ont permis d'identifier les facteurs suivants :

- Les facteurs environnementaux :
 - Coût de la formation
 - Nature de la formation
 - Localisation géographique de la formation
 - Débouchés de la formation
- Les facteurs sociaux :
 - Avis des professeurs
 - Rôle des conseillers d'orientation
 - Avis des parents
 - Influence de l'entourage
- Les facteurs personnels :
 - Intérêts professionnels
 - Intérêts personnels
 - Résultats scolaires

2.4. Etude de la construction de choix et du cheminement vocationnel des étudiants des ISET

L'objectif de cette étude est de décrire et quantifier les deux phénomènes de « construction de choix d'orientation » et du « cheminement vocationnel » des étudiants et d'élucider le lien pouvant exister entre ces deux concepts.

Pour la collecte des données, Nous avons mené une enquête à l'aide d'un questionnaire administré auprès des étudiants des 1^{ères} années licence de l'ISET de Bizerte. La population mère se compose de 420 étudiants, notre échantillon est de 240 étudiants (120 étudiants et 120 étudiantes : quotas en termes de sexes) d'une moyenne d'âge de 20 ans et répartis entre les 4 départements de la manière suivante (28% en Technologie de l'informatique, 24% en Sciences économiques et gestion, 26% en Génie électrique et 22 % en Génie des procédés). La rédaction des questions s'est basée sur les résultats obtenus de l'étude qualitative

2.4.1. Analyse de la construction du choix d'orientation des étudiants

- Mesure du degré d'importance des critères intervenants lors de la construction du choix d'orientation

Pour mesurer le degré d'importance des critères intervenants lors de la construction du choix d'orientation et dégagés lors de l'étude qualitative, nous avons utilisé l'échelle de Likert à 4 points. Les résultats dégagés sont résumés dans le graphique ci – dessous

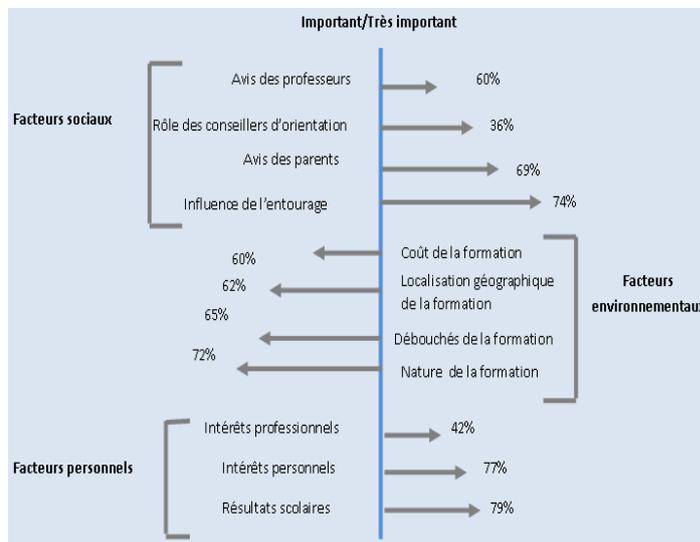


Fig.1 Degré d'importance des critères intervenants lors de la construction du choix d'orientation

Ce graphique reportant les proportions des étudiants classant les critères intervenants dans la construction de leur choix d'orientation comme important/ très important, démontre que parmi les facteurs sociaux, l'influence de l'entourage représente la variable la plus déterminante avec un pourcentage de l'ordre de 74% ; pour les facteurs environnementaux, la nature de la formation constitue le

critère le plus influent (72%); par ailleurs les résultats scolaires présentent le pourcentage le plus élevé parmi les facteurs personnels (79%).

En revanche, le rôle des conseillers de l'orientation et les intérêts professionnels présentent des proportions relativement faibles.

TABLEAU I

CLASSEMENT DES CRITÈRES D'ORIENTATION SELON LEUR ORDRE D'IMPORTANCE ET LEURS CORRESPONDANCES AVEC LES PHASES ADVP

Rang	Critères	Moyenne	Classe	Phase ADVP correspondante
1	Résultats scolaires	3.08	A	Réalisation
2	Intérêts personnels	3.07	A	Exploration
3	Influence de l'entourage	3.02	A	Spécification
4	Coût de la formation	2.95	B	Cristallisation
5	Avis des parents	2.92	B	Spécification
6	Nature de la formation	2.89	B	Cristallisation
7	Avis des professeurs	2.74	B	Spécification
8	Localisation de la formation	2.67	B	Cristallisation
9	Débouchés de la formation	2.66	B	Exploration
10	Intérêts professionnels	2.33	C	Exploration
11	Rôle du conseiller d'orientation	2.14	C	Spécification
Importance Moyenne des critères de choix d'orientation		2.77		

A : Relativement très importants, B : Moyennement importants, C : Relativement peu importants

Cette classification nous a donné l'opportunité d'appréhender l'ordre d'importance des variables qui entrent en jeu lors de la construction du choix d'orientation chez les étudiants des ISET.

En effet, le critère qui prend la plus grande considération lors du choix d'orientation est le score (les résultats scolaires). Les résultats scolaires, les intérêts personnels et l'influence de l'entourage appartiennent à classe A : la classe des critères relativement très importants.

La deuxième classe d'importance, considérée comme classe moyenne, regroupe et dans un ordre décroissant le coût de la formation, l'avis des parents, la nature de la formation, l'avis des professeurs, la localisation de la formation et les débouchés de la formation.

Nos résultats, montrent enfin que les intérêts professionnels et le rôle du conseiller sont les critères les moins importants dans la construction du choix d'orientation des étudiants des ISET.

Une relecture du tableau précédant nous permettra de classer les critères ainsi identifiés selon les quatre phases de l'ADVP.

TABLEAU I

CLASSEMENT DES CRITÈRES DE CHOIX D'ORIENTATION SELON LES PHASES ADVP

Phases	Critères	Classe
Exploration	Intérêts personnels	A

	Intérêts professionnels	C
	Débouchés de la formation	B
Cristallisation	Nature de la formation	B
	Coût de la formation	B
	Localisation de la formation	B
Spécification	Influence de l'entourage	A
	L'avis des parents	B
	Rôle des conseillers de l'orientation	C
	L'avis des professeurs	B
Réalisation	Résultats scolaires	A

Une correspondance entre la classification des critères par ordre d'importance et les phases de l'ADVP montre que les phases « exploration » et « spécification » présentent des critères marginalisés par les étudiants (intérêts professionnels et le rôle des conseillers d'orientation).

Au moment de l'exploration, l'étudiant, en phase de découverte, accorde peu d'importance aux intérêts professionnels ce qui témoigne d'une faible préférence vocationnelle.

En phase de spécification, l'étudiant néglige le rôle des conseillers, seuls professionnels en matière d'orientation, ce qui pourrait affecter négativement la pertinence de son choix

2.4.2. Cheminement Vocationnel des étudiants selon l'ADVP

L'objectif de cette partie étant de s'interroger sur l'existence d'un cheminement vocationnel clair chez les étudiants des ISET.

■ Phase d'exploration

Bien que 82 % des étudiants possèdent une bonne connaissance sur les métiers et les professions, 66% d'entre eux se déclarent mal informés voir très mal informés sur les formations et 78 % affirment avoir une connaissance très limitée sur la réalité du marché du travail.

D'autre part, 74 % des étudiants ne connaissent pas les divers cheminements qui mènent aux qualifications et 79% d'entre eux se déclarent insatisfaits des sources d'information et jugent qu'elles ne sont pas disponibles.

En résumé, nous pouvons conclure que la majorité des étudiants des ISET (78 %) possèdent une découverte assez limitée de leur environnement (métiers, conditions de travail, environnement professionnel, etc.)

Malgré l'importance de cette phase pour la réussite de leur orientation, les étudiants ne lui accordent pas beaucoup d'intérêts : cela s'explique par le fait que la prise en compte des intérêts professionnels est relativement peu importante (42%) dans la construction de leur choix d'orientation.

■ Phase de cristallisation et de spécification

Les résultats dégagés lors du dépouillement du questionnaire se résument comme suit :

69% des étudiants affirment qu'avant l'obtention du BAC, ils n'avaient aucune idée du futur métier qu'ils voulaient occuper. En arrivant à l'université, 43 % des étudiants n'ont pas de projets professionnels clairement définis.

En effet, en s'interrogeant sur la vision professionnelle actuelle et passée des étudiants, 21% ont répondu que « c'est

inutile d'anticiper mon avenir professionnel dans des scénarios imaginaires » et 22% trouvent que la vie active est trop lointaine pour s'en occuper maintenant.

Quant aux facteurs de réussite de l'orientation, 22 % des étudiants interrogés considèrent qu'avoir de bons résultats est en effet le levier principal d'une orientation réussie.

Quant au facteur de réussite « aide à l'orientation », seuls 12 % des étudiants le considèrent utile, cependant la qualité même de ces aides fait débat. Elles sont majoritairement perçues négativement puisque 63% des étudiants affirment qu'il faut avoir une amélioration au niveau de ces aides.

Dans cette phase, les étudiants doivent se positionner par rapport aux informations et connaissances professionnelles et environnementales, en édifiant une certaine vision professionnelle.

Par ailleurs, nous remarquons que la plupart des étudiants n'arrivent pas à se situer dans leur avenir professionnel et à identifier leur vision.

Cela s'explique par le fait qu'ils ont une connaissance limitée sur les divers cheminements menant aux qualifications (74 %).

▪ Phase de Réalisation

L'analyse des réponses aux items relatifs à la phase de réalisation a permis de dégager principalement les résultats suivants :

Une majorité des interviewés (52%) déclarent avoir pris la décision de leur orientation sans beaucoup réfléchir et sans se focaliser sur leur futur projet professionnel et 38 % d'entre eux attestent avoir accordé plus d'importance à l'avis de leur entourage dans leur démarche.

Ce qui soulignerait que cette décision d'orientation n'aurait pas été le fruit d'un cheminement vocationnel clair mais plutôt un cheminement vocationnel relativement « inconscient ».

En revanche, 68 % des interviewés déclarent avoir choisi seuls leur d'orientation.

Par ailleurs, pour 74% des interviewés, la décision d'orientation est prise après l'obtention du BAC, cette décision tardive pourrait expliquer en partie l'insatisfaction de ces étudiants à l'égard de la formation poursuivie (74 % des étudiants ne suivent pas la formation qu'ils auraient souhaitée avant leur BAC).

D'autres variables pourraient aussi expliquer cette insatisfaction à l'égard de la formation choisie, en effet, la procédure d'admission post BAC a compliqué le choix d'orientation en terminale de 63% des étudiants. En outre, 30 % des étudiants révèlent qu'il y a un manque d'encadrement au niveau de la procédure d'admission post BAC et 27 % déclarent que cette dernière est trop focalisée sur les résultats scolaires.

III CONCLUSION ET DISCUSSION

D'après les résultats dégagés, nous constatons que les étudiants des ISET n'ont pas d'objectifs professionnels précis et effectuent leur choix d'orientation indépendamment de leurs intérêts professionnels.

De plus dans certaines situations, même si l'étudiant a un cheminement vocationnel prédéfini, le système éducatif lui impose des critères (score, capacité d'accueil) qui l'empêchent de suivre la formation qu'il souhaite ce qui provoque parfois l'abandon universitaire.

L'étudiant orienté à l'ISET peut se voir affecté dans une spécialité qui ne l'intéresse pas ou qui ne correspond pas à ses souhaits ni aptitudes. Par ailleurs, il faut noter que les caractéristiques de l'enseignement universitaire laissent apparaître des difficultés en termes d'adaptation pour l'étudiant.

De ce fait, l'avenir professionnel peut devenir une angoisse pour les étudiants de l'ISET surtout lorsque la filière choisie n'est pas valorisée sur le marché du travail, l'étudiant n'est plus assuré pleinement d'une insertion professionnelle à un poste hautement qualifié.

Ces phénomènes de résignation d'étudiants et d'orientation « subie », pourraient entraîner des abandons, des échecs, des réorientations, sans oublier les problèmes psychologiques ressentis par ces étudiants.

Il semble que les étudiants n'arrivent pas à déterminer ce qui leur plaît, et ce dans quoi ils ont des chances de réussir. Ils sont livrés à eux même en matière d'orientation et se trompent souvent de parcours après s'être faits des illusions face à certaines disciplines universitaires. Les étudiants des ISET se font donc des représentations souvent faussées parce qu'on ne leur avait pas expliqué ou donné les informations suffisantes sur les caractéristiques des formations.

Intérêt de l'étude et plan d'action

L'objectif à atteindre par un bon système éducatif étant d'accroître la réussite et la qualification en diminuant l'abandon scolaire, l'allongement des études et les changements de programmes.

Cependant, ce travail de recherche a mis en exergue les difficultés rencontrées par les élèves, futurs étudiants, à tracer un cheminement vocationnel clair, et plus grave encore, à se rendre compte que le choix d'orientation n'est qu'un aboutissement d'un travail long et fastidieux sur la connaissance de soi, des métiers et des formations, un processus souvent omis ou négligé par le système éducatif tunisien qui accuse une défaillance remarquable à ce niveau.

Aux termes de ce travail de recherche et à la lumière des résultats dégagés, un ensemble de recommandations peut être proposé dans l'objectif, d'une part de stimuler l'élève à la connaissance de soi, de ses intérêts et de ses aptitudes, ainsi qu'à la connaissance des divers métiers et professions et d'autre part, de favoriser l'émergence d'un projet de cheminement scolaire et de carrière chez l'élève tunisien.

De ce fait, l'orientation basée sur le conseil, déjà faisant défaut dans le système éducatif tunisien, devrait céder la place à une éducation à l'orientation.

Paul et Suleman (2005) définissent l'éducation à l'orientation comme une pratique pédagogique dont la progression tout au long de la scolarité vise à donner à l'ensemble des élèves des compétences pour être à même de choisir et de s'orienter tout au long de leur vie.

En effet, les apprenants, et dès leurs plus jeunes âges ont besoin d'un soutien intégré et continu en matière d'information et d'orientation, ainsi et répondre à ce besoin, le système éducatif tunisien pourrait s'inspirer du concept de l'approche orientante mis en avant par l'Ordre des conseillers et des conseillères d'orientation du Québec en 1993.

Nous proposons en fait, une démarche concertée entre l'Université et les entreprises, dans le cadre de laquelle se

fixent des objectifs et se mettent en place des services individuels et collectifs, des outils et des activités pédagogiques visant à accompagner l'étudiant dans le développement de son identité et dans son cheminement vocationnel.

Pour mettre en place une approche orientante, voici quelques lignes d'actions à exécuter :

- **Intégration** par le personnel enseignant, d'éléments d'information et d'orientation dans les programmes disciplinaires, à l'aide de mises en situation ou de références tirées du monde du travail, ou encore d'approche pédagogique favorisant le développement de l'identité.
- **Collaboration** entre les professionnels de l'information et de l'orientation et les enseignants pour ce qui est du développement du contenu.
- **Planification d'activités** de vie scolaire encadrées par des enseignants et des professionnels de l'information et de l'orientation permettant aux élèves d'explorer le monde du travail et d'exercer des responsabilités (radio étudiante, coopérative jeunesse, visite de milieux de travail et d'établissements de formation, etc.).
- **Mise en contribution** des parents et des entreprises de la communauté dans l'organisation de certaines de ces activités.
- **Mise à la disposition** des élèves des outils pertinents d'information et d'orientation.
- **Formation des élèves** et dès le primaire par du personnel professionnel ou du personnel de soutien en information scolaire et professionnelle, sur l'utilisation de ces outils.

- **Aide (counselling)** individuelle assurée par des professionnels de l'orientation (relation d'aide à l'exploration et au processus de décision; analyse du potentiel de l'élève au regard de ses valeurs et ses intérêts, personnalisation de l'information scolaire et professionnelle).

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- [1] Bujold, C. (1989) « Choix professionnel et développement de carrières. Théories et recherches ». Boucherville : Gâetan Morin éditeur.
- [2] Denis Pelletier (1997), « En attente active du hasard », p. 5.
- [3] Holland, J.L. (1997) « Making vocational choices: A theory of vocational personalities and work environments » (3e Éd.). Odessa, FL: Psychological assessment resources
- [4] Ginzberg, E., Ginsburg, S. W., Axelrad, S. & Herma, J. L. (1951) « Occupational choice: An approach to a general theory ». New-York : Columbia University Press.
- [5] Guichard J. (2006) « Pour une approche copernicienne de l'orientation à l'école » Rapport au Haut Conseil de l'Education.
- [6] Guichard J & Huteau M (2007) « Orientation et insertion professionnelle. 75 concepts clés », paris : Dunod, 469p.
- [7] Paul J.-J. et Suleman F. (2005), « La production des compétences dans la société de la connaissance », Éducation et sociétés, Vol. 15, n°1, p.19-43.
- [8] Pelletier D., Noiseux G. & Bujold C., (1974). « Développement vocationnel et croissance personnelle : approche opératoire ». Montréal, MC : Graw-Hill.
- [9] Sandrine DOCHAIN, Laurent DURVIAUX et Magali URBAIN (2007) « Choisir, ça s'apprend » L'activation en développement vocationnel et personnel, Le GRAIN asbl
- [10] Super, D. E. (1957). « Psychology of careers ». New York : Harper.
- [11] Super D. (1969) « Théorie du développement professionnel : individus, situations et Processus » BINOP, n°25.
- [12] Tiedeman D. et O'hara R.P. (1963) « Career development : choice adjustment ». College Entrance University Board.